



Vol IV - No. 35.

MONTREAL, JEUDI, 28 AOUT, 1873.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

UN HOMME DE TALENT.

Nous venons de voir un genre d'ouvrage artistique que nous n'avons pu nous lasser d'admirer: il s'agit d'une oeuvre calligraphique, ou plutôt d'enluminure de grande dimension (style moyen-âge), exécuté par M. Henri Westerlinck, professeur de calligraphie, de français, de sténographie, de musique, etc., etc., à Montréal.

M. Westerlinck arriva en cette ville l'an dernier, vers cette époque, sans intention préconçue de faire de Montréal sa résidence permanente. Après s'être fait connaître de quelques personnes de distinction qui l'engagèrent vivement à s'établir en cette ville, il se décida à rester parmi nous, et bientôt il obtint un succès au-delà de ses espérances.

M. Westerlinck est belge et fut, durant quatorze ans, employé au Ministère de l'Intérieur à Bruxelles. Plus tard, il vint aux Etats-Unis d'Amérique. Pendant plusieurs années, et après s'être dévoué longtemps à l'enseignement, il fut chargé de la calligraphie et de la traduction de documents diplomatiques, au Département d'Etat, à Washington. A côté de l'œuvre capitale (qui malheureusement n'est pas entièrement terminée), nous avons admiré d'autres ouvrages d'une moindre importance mais toutes d'une exécution parfaite. Le professeur se propose d'exposer quelques spécimens à l'exposition du mois prochain. Quant à l'œuvre capitale (l'enluminure non achevée), ce n'est que sur les vives instances de quelques personnes qui, comme nous, ont pu l'admirer que M. Westerlinck s'est décidé à l'envoyer aussi à l'Exposition.

Nous devons ajouter que M. Westerlinck, non-seulement est un professeur distingué de calligraphie et de français, mais encore possède-t-il la langue anglaise (qu'il a apprise en Angleterre) de manière à pouvoir l'enseigner.

Nous ne pouvons que nous applaudir de la décision qu'a prise le professeur de se fixer définitivement à Montréal. Nous considérons qu'un homme d'un talent aussi varié est une grande acquisition pour notre ville, et nous croyons pouvoir lui prédire que l'encouragement qu'il peut attendre de la population de Montréal, lui ôtera l'envie de s'en retourner en Europe ainsi qu'il en avait l'intention avant de venir à Montréal.

Notre belle Académie Catholique, reconnaissant le mérite du professeur, a conclu un arrangement avec lui pour l'année scolaire 1873-74.

Nous félicitons de tout cœur MM. les Commissaires des Ecoles Catholiques, convaincus que nous sommes, que l'adjonction de M. Westerlinck à cet établissement n'est pas la moindre de leurs bonnes inspirations.

M. Westerlinck ne donnera plus qu'un nombre limité de leçons particulières, mais il se propose d'ouvrir des classes du soir d'écriture et de français, dans une des grandes Institutions de Montréal.

4ÈME CONVENTION DE L'UNION DE SECOURS MUTUELS.

La convention fut ouverte à 3 heures P.M., 13 août, par le maire M. J. H. McMullen, qui, dans un discours bien senti, accueillit les délégués à Biddeford. Il nous fit un tableau enchanteur de la population canadienne de Biddeford, qui réellement fait beaucoup d'honneur à nos compatriotes de l'endroit. M. Paré, Président de l'Union, répondit en anglais et en termes très-appropriés à M. le Maire, et s'adressa ensuite à l'assemblée en français, ouvrant les débats de la 4ème convention de l'Union de Secours Mutuels.

Le Révd. E. Gendreau, curé de Cookshire, fit ensuite une adresse éloquent aux délégués. Dans le cours de ses remarques, M. Gendreau, toucha, en termes bien sentis, la patriotique question du rapatriement.

Le Révd. M. Valois, adressa aussi la parole à l'assemblée. Il fut vivement applaudi.

Sur proposition, messieurs les délégués de Biddeford, Maine, sont priés de s'adjoindre aux membres du comité exécutif pour dépouiller les lettres de créance et la séance s'ajourne à 8 heures p. m.

Une procession eut lieu dans l'après-midi. Les bandes de musique de la Société St. Jean-Baptiste et de l'Institut Canadien de Biddeford, ainsi que les membres de ces sociétés précédèrent messieurs les délégués, bannière et drapeaux en tête. La procession fut très-belle et attira les regards d'une foule immense.

SÉANCE DU SOIR.

A 8 heures, reprise de la séance de l'après-midi.

Rapport du comité sur les lettres de créance :
NOMS DES DÉLÉGUÉS.

A. Paré	{	Société St. Jean-Baptiste
P. V. Labonté		de
La. Séguin		Biddeford, Maine.
H. I. Lord	{	Institut Canadien
F. Boisvert		de
J. O. Coutu		Biddeford, Maine.

- C. M. Rousseau, Société de Wayne, Michigan
- Chs. Longtin, Société Lafayette de Détroit, Michigan
- D. Hallé, Société St. Jean-Baptiste de Chicago, Ill.
- M. Filiatrault, Société St. Jean-Baptiste de St. Paul, Min.
- J. O. Beaudoin, Union St. Joseph, Glen's Falls, N. Y.
- J. Moquin, Rép. Canadienne, do do
- Geo. Batchelor, Soc. St. Jean-Baptiste de New-York
- Chs. Moussette, do do do
- F. Boucher, do do do
- C. Prud'homme, Albany, N. Y.
- A. Lemay, Troy, N. Y.
- P. Allen, Fitchburgh, Mass.
- C. Paquette, Worcester, Mass.
- A. L. Fecteau, Société St. Jean-Baptiste de Lowell, Mass.
- J. L. Chalifoux, do do do
- S. P. Marin, Soc. St. Joseph de Lowell, Mass.
- S. Deschênes, Soc. St. Jean-Baptiste de Salem, Mass.
- E. Maynard, Soc. St. Jean-Baptiste, Westborough, Mass.
- Ferd. Gagnon, Ecr., délégué honoraire
- Ferd. Houde, Ecr., do do
- E. Lussier, Soc. St. Jean-Baptiste, Nashua, N. H.
- A. Monette, do do Manchester, N. H.
- J. N. Goudrault, do do do
- N. Isabel, Ass.-Can.-Française, Concord, N. H.
- Ant. Langellier, do do do
- Alex. Comeau, Great Falls, N. H.

30 délégués actifs et deux délégués honoraires.
Sept Etats représentés comme suit :

Maine, six délégués, tous de Biddeford, Maine; Michigan, 2; New-York, 7; Massachusetts, 7; et deux honoraires; New-Hampshire, 6; Illinois, 1; Minnesota, 1.

A cette séance 9 sociétés furent admises dans l'Union. Voici leurs noms et le nombre de leurs membres :

- St. Jean-Baptiste de Aurora, Illinois, 29 membres.
- St. Jean-Baptiste de Webster, Mass., 53 membres.
- St. Joseph de Lowell, Mass., 93 membres.
- St. Jean-Baptiste de Minneapolis, Minnesota, 34 membres.
- Secours Mutuels de Mendota, Minnesota, 36 do
- Union Canadienne de Anoka, Minnesota, 20 membres.
- Soc. St. Jean-Baptiste de Great Falls, N. H. 32 do
- do do de Lowell, Mass., 90 do
- Ass.-Can.-Française de Concord, N. H. 72 do
- Neuf sociétés représentant 459 membres.

Vint ensuite la lecture du rapport du Sec.-Corr. M. P. L. Paquette, de Worcester. Ce rapport est très-bien fait et contient des idées neuves et pratiques qui font preuve d'un esprit observateur et d'une justesse de vue remarquables chez M. Paquette.

Trois comités de cinq membres chacun sont alors nommés par le Président.

Résolution:—MM. Geo. Batchelor, P. V. Labonté, M. Filiatrault, C. Prud'homme, D. Hallé.

Révision de la constitution.—MM. C. Moussette, H. I. Lord, C. Longtin, C. Paquette, S. P. Marin.

Assurance mutuelle sur la vie.—F. Boucher, E. Lussier, A. Monette, P. Allen, J. L. Chalifoux.

L'assemblée s'ajourne au lendemain, 14.

14 août.

SÉANCE DU MATIN.

M. Ls. Séguin, de Biddeford, Maine, est élu Vice-Président *pro tempore*, et M. Filiatrault, de St. Paul, Minnesota, Trésorier *pro tempore*.

Quelques sociétés, par l'entremise de leurs délégués, paient la contribution de 10 sous pour chacun de leurs membres.

Le comité sur la révision de la constitution rapporte progrès. Sur motion de M. Prud'homme, Ferd. Gagnon, écr., est prié de prendre un siège en avant des délégués comme représentant de la presse canadienne et délégué honoraire. Sur proposition de M. F. Boucher, M. Prud'homme est nommé pour escorter M. Gagnon à son fauteuil.

L'assemblée s'ajourne à deux heures p. m.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI.

Le comité sur la révision de la constitution rapporte progrès. Les différentes sociétés représentées font connaître l'état de leurs affaires.

Voici un résumé de ces différents rapports :

- Chicago, Illinois, 275 membres; en banque, \$1,358.
- Nashua, N. H., 70 membres; \$500 en banque.
- Institut-Canadien de Biddeford, Maine, 60 membres; \$30 en banque. Valeur de la société, \$2,500.
- St. Jean-Baptiste de Biddeford, Maine, 152 membres; en banque et en décorations, \$1,500
- St. Jean-Baptiste de New-York, 54 membres; en banque, \$977.13.
- Union-Canadienne de Minneapolis, Minnesota, 60 membres; \$300 en banque.
- St. Jean-Baptiste du comté de Wayne, Michigan, 61 membres; \$325 en banque.
- St. Jean-Baptiste, Worcester, Mass., 173 membres; \$1150 en banque.
- Lafayette, de Détroit, Mich., 73 membres actifs; valeur en propriété, \$8,800—\$100 en banque.
- St. Jean-Baptiste de Fitchburgh, Mass., 50 membres; \$100 en banque.
- St. Jean-Baptiste de Westborough, Mass., 30 membres; \$110 en banque.
- St. Jean-Baptiste, Albany, N.-Y., 64 membres; \$1500 en valeur.
- St. Joseph de Glen's Falls, N.-Y., 70 membres; valant \$1,300.
- Union de St. Paul, Minnesota, 178 membres; \$2,200 en banque; \$900 en ameublement.
- St. Jean-Baptiste de Manchester, N. H., 180 membres; \$1,125 en banque.
- St. Jean-Baptiste de Troy N.-Y; 126 membres; \$1,682 en banque.
- St. Jean-Baptiste de Millbury, Mass., 30 membres; \$350 en banque.
- St. Joseph de Lowell, Mass., 93 membres; \$400 en banque.
- Union de Mendota, Minnesota, 36 membres; \$90 en banque.
- St. Jean-Baptiste de Lowell, Mass., 90 membres; \$358 en banque.
- St. Jean-Baptiste de Salem, Mass., 76 membres; \$241.50, en décorations, etc.,
- La Congrégation-Française de Concord, N. H., 72 membres; \$250 en banque.
- Rép. Can., Glen's Falls, N.-Y., 126 membres; \$922 en décorations; \$500 en banque.
- La Société de Salem, Mass., est admise dans l'Union de secours mutuels.
- On discute longuement si la convention de l'Union de secours mutuels doit s'appeler la 4me Convention ou la 9ème Convention de l'Union de secours mutuels. Après un discours bien nourri de faits et d'arguments de M. le Président Paré, le vote est remis à la séance du soir, et l'assemblée s'ajourne à huit heures p.m.
- Séance du soir.—Ferd. Houde, Ecr., rédacteur du *Foyer Canadien*, et Chs. Lalime, Ecr., sont priés de prendre des sièges en avant des délégués, comme membres honoraires.
- Les délégués décident alors par 14 voix contre onze que cette présente Convention devait s'appeler la 9me Convention de l'Union de secours mutuels. L'assemblée se forme ensuite en comité général pour prendre en considération le rapport du comité sur la révision de la constitution.
- Le rapport est adopté par l'assemblée. La ville de New-York est choisie pour le lieu de la convocation de la 10ème convention qui aura lieu en août 1874.